

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES Bouches du Rhône

COMMUNE DE Mouriès (13890)

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

*Cocher la case correspondante*

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : Déclaration de Projet Emportant Mise  
en Compatibilité du Plan Local d'Urbanisme  
(PLU) de Mouriès - Site « Salengro-Lebrge »

Enquête publique du lundi 3/06/2024 à 8h30  
au vendredi 05/07/2024 à 17h00 inclus.



# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Déclaration de Projet Emportant Mise en Compatibilité  
du Plan local d'Urbanisme (PLU) de Navies - Site « Jalenno -  
La Forge »

## Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 2024 0082 en date du 15/05/2024 de

M. le Maire de : la commune de Navies - Alice ROBERTO

M. le Préfet de :

## Président de la commission d'enquête :

M. GUEDJ Bernard qualité commissaire enquêteur

Membres titulaires : M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Membres suppléants : M. GUITARD Jérémy qualité Commissaire enquêteur suppléant

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

## Durée de l'enquête :

date(s) d'ouverture : du lundi 3/06/2024 à 8h30 au vendredi 5/07/2024 à 17h00

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures

Siège de l'enquête : Mairie de Navies - 35 Avenue Pasteur - 13890 Navies

Autres lieux de consultation du dossier : site internet : [www.maires.fr/navies-urbanisme/urbanisme/ep-la-forge/](http://www.maires.fr/navies-urbanisme/urbanisme/ep-la-forge/)

## Registre d'enquête :

comportant 19 (dix-neuf) feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir

les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur Mairie de Navies - 35 Avenue Pasteur - 13890 Navies

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : Mairie de Navies - 35 Avenue Pasteur - 13890 Navies et site internet de la commune de Navies

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la

préfecture de chaque département concerné.

## Réception du public par le commissaire enquêteur :

le commissaire enquêteur recevra le public :

le lundi 3 juin 2024 de 9 heures 00 à 12 heures 00

le jeudi 13 juin 2024 de 14 heures 00 à 17 heures 00

le jeudi 20 juin 2024 de 9 heures 00 à 12 heures 00

le vendredi 27 juin 2024 de 9 heures 00 à 12 heures 00

le vendredi 5 juillet 2024 de 14 heures 00 à 17 heures 00

le \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures

une réunion publique  a été  n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur. B. Guedj

Le registre ouvert le 3 juin 2024 à 9h. P. Robin

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 3 juin 2024 de 8h heures 30 à 17 heures 00.

Observations de M

Observations de J. [redacted] et Mlle. [redacted] 13830 Mouriès.

Nous avons pris connaissance du projet Salengro Lafarge et nous venons vous faire part de nos inquiétudes concernant le projet. Nous habitons le long du gaudin Lambert et nous n'avons donc pas le droit de planter de haie le long de celui-ci. Afin de préserver notre intimité, de limiter au maximum le vis-à-vis, nous souhaiterions qu'une haie soit plantée entre le gaudin et la route que vous allez construire. Actuellement, il est prévu de planter des arbres, or ceux-ci ne peuvent être considérés comme des brise-vues efficaces. Nous souhaiterions qu'à la place de ces arbres, soit plantée une haie dense et haute, afin de tenir compte des élévations des bâtiments. D'autre part, nous émettons de fortes réserves concernant la structure de l'ADEF. D'expérience, ce type de structure ne pourra que nuire à la vie paisible que nous menons à Mouriès car elle a pour vocation d'accueillir des personnes en situation de handicap mental dont certaines pourraient être dangereuses.

le 03 juin 2024

[redacted]

Observations de : J & Mme [redacted] J & Mme [redacted]

Suite à prise de connaissances du futur projet nous souhaitons émettre nos remarques et inquiétudes.

Afin de nous préserver de toutes intrusions visuelles, mais aussi physiques, nous souhaiterions que l'accès au chemin menant au bassin de rétention soit fermé au public, par une porte mais aussi

par une clôture le long du gaudin. Nous souhaiterions également que la haie ne soit pas plantée d'arbres uniquement mais d'essences persistantes et non caduques (type buissons).

Nous émettons également une réserve sur l'implantement devant accueillir les adultes en difficultés: seraient-ils en cages, libres ?? s'agit-il de personnes violentes ?? dangereuses ??

[redacted]

[redacted]

Deuxième journée le 4/06/2024 de 8h30 à 17h00.

Aucune observations

Troisième journée le 5/06/2024 de 8h30 à 17h00.

Aucune observations

Quatrième journée le 6/06/2024 de 8h30 à 17h00.

Aucune observations

Cinquième journée le 7/06/2024 de 8h30 à 17h00

Aucune observations

Sixième journée le 8/06/2024 de 8h30 à 17h00

Aucune observations

Septième journée le 9/06/2024 de 8h30 à 17h00

Aucune observations

Huitième journée le 10/06/2024 de 8h30 à 17h00

Aucune observations

**Service Urbanisme-Romain Pappalardo**

De: [redacted]  
Envoyé: jeudi 13 juin 2024 06:40  
À: Service Urbanisme-Romain Pappalardo  
Objet: Réponses aux observations des citoyens de MOURIES quant au projet Adef Résidences

Bonjour Monsieur,

En réponse aux observations inscrites dans le registre de l'enquête de l'utilité publique, je souhaiterais pouvoir transmettre à Monsieur le Commissaire Enquêteur les éléments d'informations suivants à l'attention des citoyens de MOURIES :

L'établissement prévu dans le projet de l'association Adef Résidences à MOURIES sera un « foyer de vie », c'est-à-dire un établissement d'accueil non médicalisé. Il accueillera des personnes en situation de handicap mental, en attente de place en structure adulte depuis plusieurs années pour certains d'entre eux ; ces personnes disposent d'une autonomie suffisante pour participer à des activités adaptées mais pas pour vivre seules.

Les résidents seront accompagnés et encadrés par une équipe pluridisciplinaire de professionnels socio-éducatifs et thérapeutiques dans leur vie quotidienne, 365 jours/an et 24h/24. Leur accompagnement vise à faciliter leur participation à la vie sociale.

Cet établissement a été commandité par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône après un processus de sélection très exigeant et depuis le départ du projet, les élus à MOURIES ont à cœur le respect et la sécurité de ses habitants, éléments qui sont parfaitement intégrés par Adef Résidences.

Le foyer de vie n'a pas vocation à accueillir des personnes « dangereuses » ou « violentes » ou plus précisément souffrant de forts troubles du comportement. C'est avant tout un lieu de vie, pas un lieu de soins.

L'établissement sera par ailleurs clôturé pour éviter le risque d'intrusion dans son enceinte.

Un foyer de vie se veut ouvert vers l'extérieur, les riverains seront invités à visiter l'établissement et pourquoi pas, s'ils le souhaitent, à s'y investir en qualité de bénévole par exemple.

L'objectif de l'établissement est bien de s'intégrer dans la vie locale, son fonctionnement, dans le respect des habitants et dans un esprit de coopération qui s'avèrera sans nul doute très riche sur le plan humain et social.

Je vous remercie par avance et reste disponible pour tout complément d'informations.

Bien cordialement,

[redacted signature]

9<sup>ème</sup> journée le 11/06/2024 de 8h30 à 17h00  
Aucune observations

10<sup>ème</sup> journée le 12/06/2024 de 8h30 à 17h00  
Aucune observations

11<sup>ème</sup> journée le 13/06/2024.

Observations [redacted] reçues par mail

11<sup>ème</sup> journée - 2<sup>ème</sup> Permanence du Commissaire enquêteur  
14 - 17<sup>h</sup> - 13 juin 2024 -

- Aucune visite  
- Aucune observation

Barand Guedj  
[redacted signature]

1.

24.

1

B67  
E

9<sup>ème</sup> journée le 11/06/2024 de 8h30 à 17h00  
Aucune observations

10<sup>ème</sup> journée le 12/06/2024 de 8h30 à 17h00  
Aucune observations

11<sup>ème</sup> journée le 13/06/2024.

Observations [redacted] reçues par mail.

Service Urbanisme-Romain Pappalardo

jeudi 13 juin 2024 06:40

Service Urbanisme-Romain Pappalardo

Réponses aux observations des citoyens de MOURIES quant au projet Adef

Résidences

De:

Envoyé:

À:

Objet:

11<sup>ème</sup> journée - 2<sup>ème</sup> Permanence du Commissaire enquêteur  
14 - 17<sup>h</sup> - 13 juin 2024 -

- Aucune visite  
- Aucune observation

Bernard Guedj  
Bominif

12<sup>ème</sup> journée: le 14/06/2024.  
Aucune observations

13<sup>ème</sup> journée le 15/06/2024.  
Aucune observations

14<sup>ème</sup> journée le 16/06/2024  
Aucune observations

15<sup>ème</sup> journée le 17/06/2024  
Aucune observations

16<sup>ème</sup> journée le 18/06/2024  
Aucune observations

17<sup>ème</sup> journée le 19/06/2024: Aucune observation.  
Aucune observation.

18<sup>ème</sup> journée le 20/06/2024 - 3<sup>ème</sup> Permanence du  
Commissaire enquêteur -  
9 - 12<sup>h</sup>

- Aucune visite Bernard Guedj  
- Aucune observation Bominif

le 20/06/2024 de 13h30 à 17.  
Aucune observation

le 21/06/2024 19<sup>ème</sup> journée  
Aucune observation

le 22/06/2024 20<sup>ème</sup> journée  
Aucune observation

BGJ  
E

21<sup>ème</sup> journée : le 23/06/2024.

Aucune observation.

207  
6

7 207